

PARCS
SUISSES
PARQUE

CANDIDAT
PARC NATUREL
PERIURBAIN



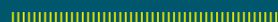
JORAT
UNE TERRE À VIVRE AU QUOTIDIEN

RAPPORT ANNUEL 2016

Sommaire

04	Edito Anne Marion Freiss, présidente de l'association
06	Origine de l'association
08	Association et équipe de projet
14	Un parc naturel périurbain : qu'est-ce que c'est ?
16	Pourquoi le Jorat ?
18	Avancement des projets A Contribution du parc à l'infrastructure écologique B Recherche C Sensibilisation et offres aux publics D Gestion des flux de visiteurs E Valorisation durable et promotion régionale de la ressource bois en milieu périurbain F Gestion de la phase de création, élaboration de la charte G Communication et promotion

Edito



Anne Marion Freiss
présidente
de l'association

Durant cette année 2016, l'association *Jorat, une terre à vivre au quotidien* est entrée dans le vif du sujet s'agissant de la concrétisation de son projet de parc naturel périurbain (PNP). En effet, suite à l'acceptation du dossier de candidature par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) fin 2015, le Canton et la Confédération ont formalisé leur relation et le financement des quatre années à disposition pour concrétiser ce projet de PNP au travers d'une convention programme. Celle-ci a été signée le 17 mars 2016 par la Cheffe de département, M^{me} Jacqueline de Quattro. S'en est suivi, pour l'association, l'engagement d'une équipe de projet et l'organisation d'un espace de travail.

L'association est aujourd'hui bien équipée pour mener à bien ce projet de PNP. Les enjeux des quatre ans à venir sont nombreux et doivent nous mener à une votation du projet par les législatifs communaux en 2019.

En priorité, il s'agira d'informer la population concernée du projet. Des présentations dans le cadre des conseils communaux et généraux, la participation à des manifestations communales, la proposition d'animations pour les enfants et les familles, de même que le développement des supports de communications virtuels serviront à clarifier les enjeux de ce projet de PNP auprès des citoyens des treize communes membres.

Ensuite, il conviendra de trouver des réponses aux questions posées par les différents partenaires du projet concernant par exemple la mobilité et l'accueil des visiteurs en forêt, l'avenir de la formation professionnelle forestière ou encore la gestion de la zone centrale à long terme.

Enfin, l'engagement des partenaires communaux et cantonaux dans ce projet de parc sera formalisé au travers d'une Charte. Celle-ci devra comprendre un « contrat de parc » et le plan de gestion pour la période 2020-2023. Les treize communes membres de l'association sont des partenaires incontournables pour l'élaboration des lignes directrices du futur PNP. En effet, ce projet est une opportunité à saisir pour réfléchir le vivre ensemble du Jorat de manière collective, et formaliser les choix par des actions concrètes dans le cadre des plans de gestion.

Processus politique du projet de PNP du Jorat



Origine de l'association



En 2008, les communes joratoises et le Service des forêts de la Ville de Lausanne ont proposé au public, à l'initiative du Musée cantonal de zoologie, plusieurs expositions consacrées aux richesses de la forêt joratoise. Cette démarche a généré l'idée de créer une entité régionale sous forme d'association fédérant les propriétaires forestiers publics et privés du Jorat afin de mettre en valeur le patrimoine forestier régional et de garantir à long terme une utilisation durable de celui-ci.

L'association a été fondée le 9 mai 2012 à Froideville et poursuit 3 buts :

- > Représenter et défendre les intérêts des communes territoriales du Jorat et des propriétaires privés et publics de forêts et de terrains agricoles situées sur le territoire joratois sans le cadre du programme de mise en valeur du patrimoine forestier ;
- > Promouvoir et soutenir des projets de développement durable du territoire joratois ;
- > Etudier l'opportunité de la création du Parc naturel périurbain (PNP) sur le territoire joratois.



Association et équipe de projet



L'association *Jorat, une terre à vivre*
au quotidien réunit les communes de :

Corcelles-le-Jorat

Cugy

Epalinges

Froideville

Hermenches

Jorat-Menthue

Jorat-Mézières

Lausanne

Montilliez

Montpreveyres

Mont-sur-Lausanne

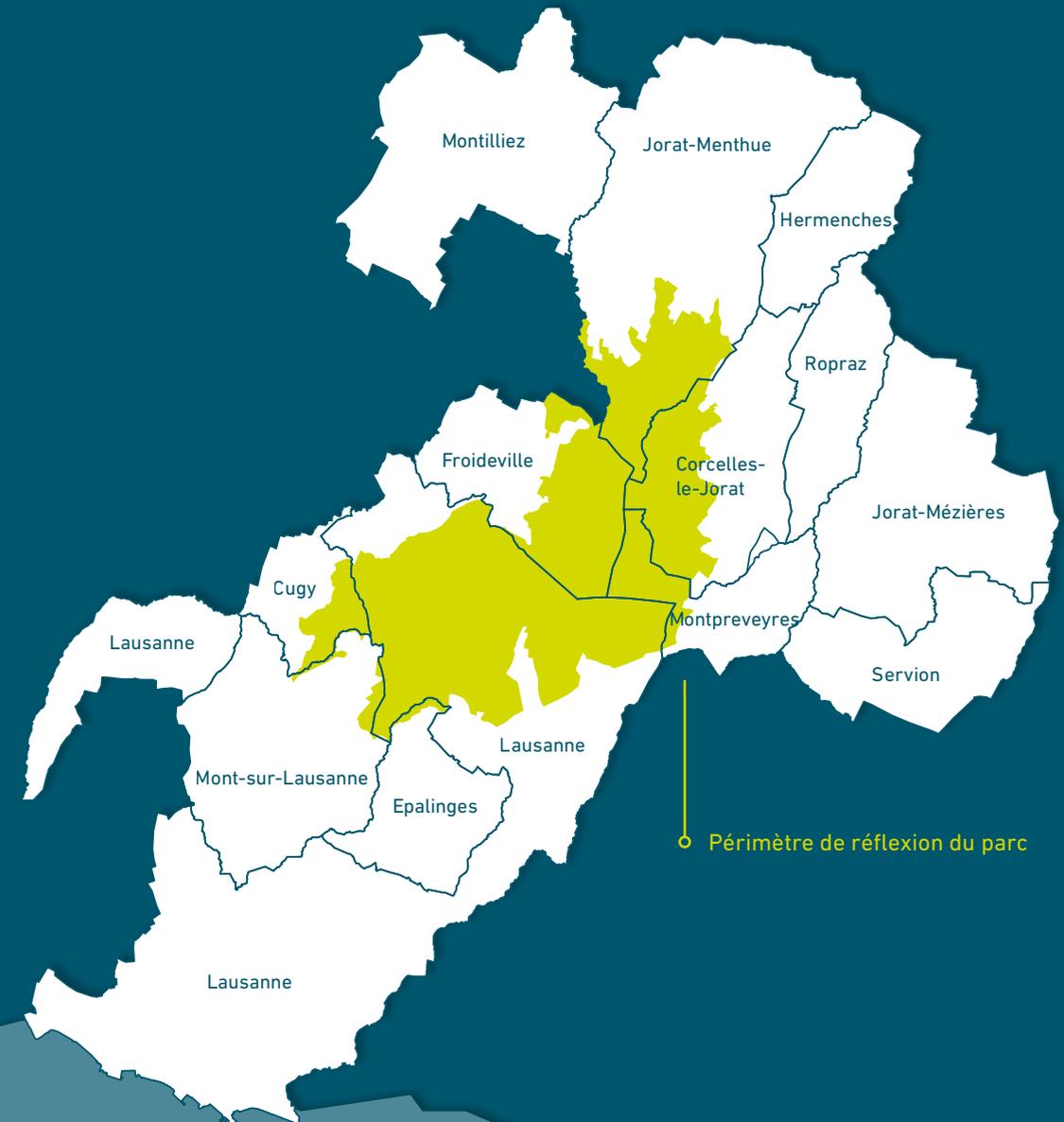
Ropraz

Servion

ainsi que le Canton de Vaud

en tant que propriétaire forestier joratois

Territoire des communes membres de l'association



Organigramme de l'association

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Corcelles-le-Jorat | Cugy | Epalinges | Froideville
Hermenches | Jorat-Menthue | Jorat-Mézières
Lausanne | Montilliez | Montpreveyres
Mont-sur-Lausanne | Ropraz | Servion | Etat de Vaud

COMMISSION GARANTIE TERRITORIALE

Reynald Keller *président*

COMMISSION DE CONCILIATION

Etienne Balestra *président*

COMMISSION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Daniel Cherix *président*

COMMISSION BOIS, ÉCONOMIE ET TOURISME

Roland Rapin *président*

COMMISSION COMMUNICATION, ÉDUCATION ET RELATIONS PUBLIQUES

Alain Flückiger *président*

COMITÉ DE L'ASSOCIATION

Anne Marion Freiss
présidente

BUREAU DU COMITÉ

Anne Marion Freiss
présidente

ÉQUIPE DE PROJET

Sophie Chanel
cheffe de projet
Maxime Rebord
responsable des animations



Comité

En 2016, le comité de l'association est composé de :

Présidente

Anne Marion Freiss | préfète du district de l'Ouest lausannois

Vice-président

Jean-François Thuillard | syndic de Froideville, député UDC

Membres

Alain Flückiger | secrétaire général de Région Gros-de-Vaud

Bernard Joss | municipal à Jorat-Menthue

Daniel Ruch | syndic de Corcelles-le-Jorat, député PLR

Michel Amaudruz | municipal au Mont-sur-Lausanne

Natacha Litzistorf | municipale à Lausanne

Philippe Thévoz | municipal à Montpreveyres

Reynald Keller | inspecteur forestier du 5^e arrondissement

Roland Rapin | garde forestier

Equipe

L'équipe de projet engagée par l'association est composée de deux personnes :

Cheffe de projet

Sophie Chanel



Agée de 32 ans, Sophie Chanel est titulaire d'une Maîtrise en lettres et sciences humaines, orientation anthropologie, de l'Université de Neuchâtel. Forte d'une riche expérience dans la conduite de projets complexes, membre de la Commission du Fonds Suisse pour le paysage, Mme Chanel exerçait jusqu'à son engagement la fonction de cheffe de projet au service de ProConseil sàrl, filiale de Prométerre, où elle était en charge de la mise en œuvre, à l'échelon vaudois, des Contributions à la qualité du paysage, nouveau programme de la politique agricole 2014-2017.

Mme Chanel est responsable de la coordination et de la gestion du projet de futur parc naturel périurbain du Jorat. Elle assure la réalisation des fiches de projet 2016-2019, de même que l'élaboration de la charte et du plan de gestion 2020-2023. Des échanges réguliers avec le Canton et le développement de partenariats avec le réseau politique, économique et associatif de la région figurent également à son cahier des charges. Elle est aussi responsable de la gestion budgétaire, de la promotion et de la communication du projet.

Responsable des animations

Maxime Rebord



Agé de 27 ans, Maxime Rebord est titulaire d'une maîtrise universitaire en biogéoscience des universités de Lausanne et Neuchâtel. M. Rebord a préalablement travaillé pour le Parc Jura vaudois en qualité d'assistant de projet et pour ProNatura en qualité d'animateur nature.

Dans le cadre de sa nouvelle fonction, M. Rebord est désormais responsable de la mise en œuvre de la fiche de projet C «sensibilisation et offres aux publics cibles». Il doit notamment développer un concept de sensibilisation, d'éducation et de découverte des patrimoines naturel et culturel du Jorat.

Partenaires

L'équipe de projet travaille avec des partenaires externes en ce qui concerne la comptabilité, la communication ou encore le support informatique. Tous ces prestataires de services sont actifs économiquement dans le territoire joratois ou à proximité directe.

Bureaux

Depuis septembre 2016, l'équipe de projet s'est installée dans le village de Villars-Tiercelin, commune de Jorat-Menthue, au cœur du Jorat. La salle de classe du village, quittée par ses élèves en juillet, a été rafraîchie pour y accueillir des bureaux de l'association.

Un parc naturel périurbain : qu'est-ce que c'est ?



Le parc candidat du Jorat est un parc d'importance nationale dans la catégorie parc naturel périurbain. Les parcs d'importance nationale se caractérisent par la beauté de leurs paysages, la richesse de leur biodiversité et la valeur de leurs biens culturels. Un parc naturel périurbain (PNP) doit être situé dans un périmètre de 20 kilomètres du centre d'une agglomération et être facilement accessible par les transports publics. Il a pour objectifs d'être:

- > Un milieu naturel préservé pour la faune et la flore indigène à proximité d'une région très urbanisée,
- > Un lieu de découverte de la nature et de promotion de l'environnement pour le public,
- > Un laboratoire de recherche à ciel ouvert.

Un PNP est composé d'une zone naturelle protégée dévolue à la libre évolution des processus naturels (zone centrale) et un espace tampon qui se prête à l'accueil des visiteurs, à la gestion des flux et à la valorisation de la biodiversité (zone de transition).

La zone centrale est une surface de 400 ha si elle est d'un seul tenant et de 440 ha si elle est fragmentée. Etant donné son objectif de libre évolution des processus naturels, la zone centrale connaît des limitations en terme d'exploitation sylvicole et de pratique de certains loisirs.

Zone centrale et zone de transition



Zone centrale unique (400 ha)



Zone centrale fragmentée (440 ha)



Zone de transition



Zone centrale



Pourquoi le Jorat ?



Au cœur de la campagne et à deux pas de la ville de Lausanne, la forêt joratoise est un lieu de détente pour les quelque 1 500 000 visiteurs qu'elle accueille annuellement. Riche en histoire, d'une grande diversité, château d'eau et véritable poumon du canton, le Jorat est le plus grand massif forestier d'un seul tenant du Plateau suisse. Jouant le rôle de relais de faune entre le Jura et les Préalpes, le massif joratois est en grande partie en propriétés publiques. Territoire forestier qui n'échappe pas aux enjeux liés à la pression démographique, le Plan directeur cantonal rappelle que « sur le Plateau, le territoire entre Jura et Alpes accueille une urbanisation toujours plus gourmande en espace. Or, la qualité de vie sur le Plateau est étroitement liée à la proximité de paysages attractifs facilement accessibles depuis les centres urbains. C'est pourquoi la nécessité d'y préserver des espaces de détente où nature, agriculture et loisirs se complètent, apparait d'autant plus urgente que la pression à l'urbanisation n'est pas prête de se relâcher. »

QUELLES OPPORTUNITÉS LIÉES À CE PROJET ?

- Mettre en place une maîtrise concertée et coordonnée des pressions grandissantes qui s'exercent sur le territoire,
- Permettre à la population de découvrir un espace de nature sauvage à proximité d'une zone fortement urbanisée,
- Développer, grâce à une structure au service des communes, des projets régionaux durables et ajouter une plus-value à des services, produits et éléments patrimoniaux,
- Positionner les remarquables capitaux naturel et culturel du Jorat sur le plan national grâce au Réseau des parcs suisses et à ses partenaires,
- Compléter l'offre touristique régionale dans une catégorie « proche de la nature »,
- Mettre en place de manière coordonnée plusieurs politiques cantonales : préservation de grands espaces naturels d'importance et mise en réseau des milieux naturels d'une part, réalisation d'objectifs de la politique forestière d'autre part : d'ici à 2030, le réseau des réserves forestières couvrira au moins 10% de la surface forestière cantonale et trois grandes réserves, une par région biogéographique, seront créées.

Avancement des projets



Le plan de gestion 2016-2019 rythme le travail de l'équipe de coordination et fixe les objectifs annuels pour ces quatre années de concrétisation du projet de PNP. Le document est structuré en sept sous-projets, dont l'actualité est détaillée ci-dessous.

En préambule, il faut encore noter que le délai d'engagement de l'équipe de projet a repoussé son entrée en fonction à l'automne 2016. Ainsi, les objectifs 2016 n'ont pu être que partiellement réalisés. Ce délai devra être récupéré durant l'année 2017.

A CONTRIBUTION DU PARC À L'INFRASTRUCTURE ÉCOLOGIQUE

Le massif forestier joratois est le plus grand massif forestier du Plateau suisse. Il abrite par ailleurs plusieurs réserves cantonales de faune. La mise en réserve naturelle forestière d'une surface de quelques 4,4 km² permettra de constituer un réservoir biologique pour de nombreuses espèces liées aux réseaux forestiers de basse et moyenne altitude comme pour celui des zones humides courantes.

Le massif forestier joratois abrite également en son sein un véritable château d'eau : mouilles et gouilles, petits plan d'eau, ainsi que maintes rivières trouvent leurs sources dans ce massif dont la qualité de l'eau est connue loin à la ronde.

Le projet vise dans une première étape à définir le périmètre de la zone centrale laissée à son évolution naturelle, puis à préciser le rôle de réservoir biologique et de dispersion que celle-ci pourra jouer pour la conservation à long terme des espèces.

> Définition de la zone centrale

Les bois du Jorat étant à plus de 90% en propriétés publiques, les communes sont les partenaires indispensables à l'élaboration de la zone centrale du futur PNP. En 2016, les Municipalités ont dû se positionner par rapport à un projet de zone centrale qui leur a été soumis. Ceci a été l'occasion pour les exécutifs communaux de mentionner les réserves et les questions importantes à traiter dans le cadre des quatre ans à venir. Le travail de définition de la zone centrale est en cours et devrait aboutir à fin 2017. Parallèlement, les contours de la zone de transition seront réfléchis en 2017.

> Journées de la biodiversité les 17 & 18 juin 2017

Afin d'établir un bilan écologique de l'ensemble du massif forestier joratois, des valeurs et rôles biologiques de la future zone centrale, une campagne de relevés de terrain effectuée par des spécialistes naturalistes sera organisée dans le cadre des Journées de la biodiversité les 17 et 18 juin 2017. Ces relevés permettront d'assurer le suivi de l'évolution des espèces remarquables suite à la création de la zone centrale du parc. Les résultats des prospections de ces journées feront l'objet d'une publication en 2018.

En plus de constituer une base pour le développement de projets de recherche, ces inventaires faunistiques et floristiques suivent également l'objectif d'avoir des retombées pratiques. En effet, ils permettront de déterminer les actions du parc en ce qui concerne la gestion des espèces et milieux cibles dans la zone de transition et d'élaborer ainsi des actions et mesures dans le terrain pour la promotion de la biodiversité autour de la zone centrale.

En parallèle à son volet scientifique, cet événement se veut aussi éducatif en permettant l'accessibilité du grand public aux notions de protection des espèces. Ainsi, différentes collaborations avec des associations actives dans le milieu de l'environnement (CCO-Vaud, Société vaudoise d'entomologie, Cercle ornithologique de Lausanne ou encore la Société de mycologie du Jorat) permettront de proposer des animations et de vulgariser différents domaines de protection de la nature.

L'organisation de ces journées a été initiée en 2016 avec le contact des naturalistes et des associations partenaires. Des demandes de fonds annexes ont également été effectuées auprès de fondations de protection de la nature et de la Loterie Romande. Le programme de cette manifestation est en cours d'élaboration par l'équipe de projet.

B RECHERCHE

Le développement de projets de recherche dans le cadre du futur PNP apparaît comme un élément incontournable de ce projet, voire fondateur. De par sa proximité avec des hautes écoles, ce territoire offre depuis longtemps un espace de recherche qui comble l'intérêt des chercheurs. Territoire d'étude extraordinaire en terme de biodiversité et de dynamique des milieux, c'est avant tout une occasion unique d'ouvrir une fenêtre sur notre passé en faisant, pour une forêt de plaine, une étude longitudinale (évolution des forêts sur le long terme) et transversale (dans tous les domaines). Les aspects sociologiques et économiques sont également au centre des préoccupations. L'objectif de ce projet est de favoriser et coordonner la recherche et l'exploitation de ses résultats pour la gestion du parc.

Les objectifs en termes de recherche se situent sur le long terme, avec notamment l'élaboration d'un plan de recherche pour les années 2020 à 2029. En 2016, des premiers jalons ont été posés pour créer un environnement de travail adéquat via la composition d'une commission thématique chargée de suivre et de développer des projets de recherche.

L'équipe de projet a en outre été invitée à participer à la plateforme vaudoise de la MAVA, fondation pour la nature. Un projet de recherche appliquée sur la valorisation des ressources en eau du Jorat a été initié et sera concrétisé sur les années à venir.



C SENSIBILISATION ET OFFRES AUX PUBLICS

L'établissement et la mise en œuvre d'un concept pour la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, la découverte des patrimoines et la prise en charge des visiteurs sont indispensables au succès du projet de parc. Plus concrètement, il s'agit de proposer des manifestations, des visites guidées, des sentiers de découverte et infrastructures d'accueil, des informations, etc. Le but est de valoriser et de faire connaître, à la fois un milieu naturel laissé en libre évolution et un milieu exploité dans un souci de durabilité et d'exemplarité (sylviculture proche de la nature). L'objectif parallèle étant de faire découvrir un territoire spécifique, le Jorat, doté d'une identité forte, d'éléments paysagés typés, d'une histoire singulière et d'une biodiversité remarquable. Le développement des activités de sensibilisation et d'offres à destination de publics ciblés s'inscrit dans un rôle complémentaire à celui des institutions muséales et touristiques.

En 2016, l'association a participé à la manifestation lausannoise *Un arbre, un enfant* par la tenue d'un stand. Cet événement invite les parents lausannois des enfants nés l'année précédente à venir planter un arbre dans un secteur des forêts communales.

En décembre, l'équipe de projet a ouvert les portes de son bureau aux habitants du village, leur proposant ainsi de voir ce qu'il était advenu de leur ancienne salle de classe.

En fin d'année, un concept de « sensibilisation-éducation-découverte » a été élaboré par l'équipe de projet. Identifiant les publics cibles et les objectifs du concept pour les années 2017 à 2019, il a pris la forme concrète d'un programme d'actions pour l'année 2017.

Au programme donc, des animations dans le cadre des passeports vacances régionaux, des visites guidées sur le chant des oiseaux ou la découverte des chauves-souris de nuit, des collaborations avec la Ville de Lausanne et l'Abbaye de Montheron, la présence de l'association à plusieurs manifestations communales ou encore l'organisation de conférences. Le programme 2017 est ambitieux et jouera le rôle de test pour les années suivantes.



D GESTION DES FLUX DE VISITEURS

Actuellement, la forêt joratoise accueille environ 1.5 million de visiteurs par an. Cette fréquentation reflète à la fois la progression de la demande de nature et de loisirs de plein air dans la population, et la croissance démographique que connaît l'agglomération lausannoise. Le Jorat, toutefois, est une terre où les richesses naturelles, ainsi que les activités sylvicoles et agricoles, ne doivent pas souffrir de la pression induite par les visiteurs. Par ailleurs, les différents types de visiteurs et usagers de la forêt – familles, promeneurs de chiens, cavaliers, forestiers, etc. – doivent pouvoir cohabiter sans se déranger mutuellement. Dans ce contexte, le projet de parc permet de travailler de manière concertée à l'organisation et à la gestion des flux, cela autant en matière d'accès au territoire que de circulation en son sein.

En 2016, des visites de terrain ont été effectuées par l'équipe de projet pour se rendre compte de l'impact des usages dans le territoire. Un concept de mobilité et d'identification des portes d'entrée dans le parc devra être élaboré en 2017.

E VALORISATION DURABLE ET PROMOTION RÉGIONALE DE LA RESSOURCE BOIS EN MILIEU PÉRIURBAIN

Avec une production annuelle de quelques 32 000 m³ de bois, dont des bois d'épicéa de haute qualité, le massif forestier du Jorat représente un secteur de valorisation socio-économique important pour la région. L'exploitation forestière respectueuse de la nature pratiquée depuis de nombreuses années garantit aujourd'hui la multifonctionnalité durable de ce massif.

Dans ce contexte, le projet de parc naturel périurbain constitue une opportunité pour réunir les acteurs de la filière forêt-bois autour d'un projet régional périurbain de promotion et de valorisation de la ressource bois. Par ce biais, il s'agit non seulement d'assurer un haut degré de qualité à l'exploitation sylvicole entourant la future zone centrale du parc, et d'assurer ainsi la fonction tampon, mais aussi de mobiliser le soutien des acteurs régionaux de la filière forêt-bois envers le PNP. Cette démarche globale portera sur l'ensemble du massif forestier du Jorat à l'exclusion de la zone centrale de protection qu'il conviendra encore de définir.

Le travail préparatoire à la réflexion sur les opportunités de développement d'une filière bois régionale ont eu lieu en 2016, soit la composition d'une commission réunissant les acteurs de la filière d'une part, et l'élaboration d'un cahier des charges pour cadrer le développement d'une telle réflexion d'autre part.

Le Centre de formation des métiers de la forêt (CFPF) a également été rencontré en bilatérale et participera à plusieurs commissions thématiques. Les questions relevées par le CFPF dans le cadre du projet de PNP sont la pérennisation des surfaces de forêts-école nécessaires à la formation des apprentis et le développement de la formation des métiers de la forêt.

F **GESTION DE LA PHASE DE CRÉATION, ÉLABORATION DE LA CHARTE**

Pour la période 2016-2019, les objectifs de ce projet seront d'adapter l'organe responsable du projet de parc naturel périurbain, de le doter d'une équipe professionnelle, de créer des commissions, d'assurer la coordination requise entre les acteurs concernés, de préciser les compétences respectives du parc et des associations régionales de développement, de mettre en œuvre les projets sectoriels et de garantir une cohérence forte entre ces derniers, de favoriser l'appropriation de la démarche par les citoyens des treize communes, de convenir du périmètre définitif des zones centrale et de transition, et de finaliser la charte.

L'association a été à pied d'œuvre durant cette année 2016 pour constituer les conditions adéquates à la gouvernance de ce projet de PNP du Jorat. Ce projet, caractérisé par les nombreux partenaires qu'il doit intégrer, a défini ses organes, leur composition, leurs rôles et le rythme de leurs rencontres. La structure dans son ensemble va être active dès 2017.



G **COMMUNICATION ET PROMOTION**

L'enjeu est de mettre en place une communication efficace et régulière, notamment à vocation institutionnelle, ainsi qu'une promotion des offres bien ciblée, apte à répondre aux attentes et à stimuler la demande. Dans cette perspective, il est nécessaire de définir une image lisible, attractive et valorisante pour le projet de parc, ainsi qu'une stratégie de communication et de promotion rigoureuse.

La communication générale du projet au sein de la population des communes membres de l'association n'a pas été la priorité de cette dernière dans le cadre de l'élaboration du dossier de candidature. Maintenant que la candidature a été validée, l'équipe de projet doit informer les publics cibles des tenants et aboutissants de ce projet.

En 2016, l'association s'est concentrée sur l'annonce de l'engagement de la nouvelle cheffe de projet par un communiqué de presse largement diffusé. Ce dernier a été la source de quatre articles dans les journaux régionaux.

Une démarche de communication plus pérenne a été initiée en formalisant un mandat de communication avec une partenaire externe. Cette dernière est chargée de travailler la charte graphique, la stratégie de communication et le développement des supports webs. Tous ces éléments seront aboutis en début d'année 2017 afin que l'équipe de projet ait les outils adéquats pour tenir les publics cibles informés de ses activités.



Impressum

Edition

Equipe de projet | Villars-Tiercelin

Conception graphique

Malyka Gonin | création visuelle | Echallens

Photographie

Roland Rapin pp.1-2-7-10-16-24-26

Mano, Ville de Lausanne | p.12

Sylvain Müller | p.20

N+P Jérôme Pellet | p.22

Impression

Imprimerie Groux | Le Mont-sur-Lausanne

Papier

CyclusOffset® est un papier recyclé blanc naturel,
fabriqué à partir de 100% de fibres recyclées.
Certifié FSC, au bénéfice de l'Ecolabel européen
ainsi que du label Ange bleu.

**ASSOCIATION
JORAT, UNE TERRE
À VIVRE AU QUOTIDIEN**

Rue des Fontaines 8 | 1058 Villars-Tiercelin | 021 903 09 30 | info@jorat.org | www.jorat.org

